

MARDI 10 MARS 2015

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à 20h00 et à l'endroit habituel des séances, sont présents: Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Roland Allard, Frédéric Champagne, Éric Bergeron, Johanne Gagnon, Simon Rochefort, Marc Lavigne, ainsi que Céline Raymond, directrice générale, secrétaire-trésorière.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis au maire et à chacun des membres du Conseil présents. **6804-0315**

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Roland Allard d'adopter l'ordre du jour en insérant à l'item 21 Affaires nouvelles ouvertes (Invitation à une rencontre informelle de Gesterra le 8 avril 2015 à Ste-Anne-du-Sault) en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 02 février 2015 a été transmis au maire et aux membres du Conseil. **6805-0315**

Il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture de ce procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition de Johanne Gagnon, appuyée par Éric Bergeron il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de février 2015 tels que déposés au montant total de : 196,295.87\$. **6806-0315**

ADOPTÉE

Je soussignée, Céline Raymond, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Céline Raymond, D.G., Sec.-Trésorière.

Note : Aucun rapport de l'inspecteur municipal.

Le comité des 12-18 a déposé son rapport annuel d'activités et financier pour l'année 2014.

Résolution pour la reddition des comptes pour le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année 2014.

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 77,106.\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

ATTENDU QUE que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe

A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Pour ces motifs, il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Simon Rochefort et résolu unanimement que la municipalité de St-Rosaire informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

6807-0315

ADOPTÉE

Prix jeunesse de la MRC. 2015.

CONSIDÉRANT que le Prix jeunesse de la M.R.C. d'Arthabaska vise à reconnaître et à appuyer les réalisations et les contributions exceptionnelles des jeunes arthabaskiens âgés de 18 ans ou moins;

CONSIDÉRANT que par ce Prix jeunesse la MRC d'Arthabaska désire souligner et encourager les jeunes qui s'emploient à développer leurs communautés;

CONSIDÉRANT qu'un certificat de reconnaissance leur sera remis lors du Conseil de la MRC en juin 2015;

Pour ces motifs, il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Roland Allard et résolu unanimement que l'on propose la candidature de Mademoiselle Aurélie Picard Houle, dans le cadre du Prix jeunesse 2015 de la M.R.C. d'Arthabaska.

6808-0315

ADOPTÉE

Commandite pour la Société Agriculture des Bois-Francis.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Frédéric Champagne que la Municipalité de Saint-Rosaire commandite le bottin de l'Exposition Agricole de Victoriaville pour ½ page au coût de 150.00\$ plus taxes.

6809-0315

ADOPTÉE

Lettre de remerciement.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Marc Lavigne et résolu unanimement qu'une lettre de remerciement soit adressée au Club des Mains Noires pour le don de 200.\$ fait à la Municipalité qui servira pour les activités des jeunes de 12-18 au cours de l'année.

6810-0315

ADOPTÉE

Délégué pour l'assemblée annuelle de Rouli-Bus.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Simon Rochefort et résolu unanimement que le conseiller Frédéric Champagne soit délégué pour représenter la Municipalité de Saint-Rosaire à l'assemblée générale annuelle de Rouli-Bus, qui se tiendra le 16 avril 2015 et que les frais encourus soient défrayés par la Municipalité sur présentation des pièces justificatives.

6811-0315

ADOPTÉE

Nomination de la personne responsable du camp de jour.

Il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Simon Rochefort que la conseillère Johanne Gagnon soit nommée responsable de l'organisation du camp de jour pour l'été 2015.

6812-0315

ADOPTÉE

Offre d'emplois pour le personnel du camp de jour.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Marc Lavigne et résolu à l'unanimité qu'une offre d'emplois soit publiée dans notre journal local l'Écho de Chez nous pour le projet d'été du camp de jour 2015 afin de pouvoir embaucher le personnel nécessaire.

6813-0315

ADOPTÉE

Souper des conseillers et des citoyens le le 11 avril 2015.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Frédéric Champagne que la directrice générale soit autorisée à défrayer les coûts des présents qui seront remis lors de la soirée du 11 avril 2015 pour le souper des conseillers, et que les citoyens soient également invités.

6814-0315

ADOPTÉE

Demande de révision du dossier de M. René Camiré par la Municipalité.

CONSIDÉRANT que le terrain de M. René Camiré fait partie des îlots déstructurés dans la Municipalité;

CONSIDÉRANT que cet îlot est reconnue avec autorisation de morcellement;

CONSIDÉRANT que le propriétaire nous a mentionné à maintes reprises qu'il n'avait aucune intention de vendre ses terrains sur le cadastre 4 477 734 qu'il désirait conserver son terrain en entier;

CONSIDÉRANT que le propriétaire a signé un formulaire qui cite qu'il autorise la Municipalité à demander une révision de son dossier auprès de la M.R.C. d'Arthabaska afin d'enrayer le morcellement sur cet îlot;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire modifier son règlement de zonage afin que l'îlot de M. Camiré devienne sans morcellement;

Pour ces motifs, il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement que l'on demande à la MRC d'Arthabaska une révision du dossier de M. René Camiré matricule :(1914-18-2369) afin de demander la possibilité d'effectuer les changements appropriés concernant l'îlot déstructuré de M. René Camiré du 244, rang 6 à Saint-Rosaire afin d'enrayer l'opportunité de morcellement sur l'ensemble de ce lot à la demande du propriétaire.

6815-0315

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION est déposé par le conseiller Frédéric Champagne, qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, pour adoption d'un règlement modifiant le règlement de zonage. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

6816-0315

Rencontre des D.G. à la MRC.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Simon Rochefort que la Directrice générale et son adjointe assistent à la rencontre qui se tiendra le 26 mars 2015 à la MRC d'Arthabaska et que les frais encourus soient défrayés sur présentation de pièces justificatives.

6817-0315

ADOPTÉE

Rencontre (Session de perfectionnement) UPA

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Simon Rochefort et résolu à l'unanimité que le conseiller Roland Allard, Pro-maire soit délégué afin de représenter la municipalité à la session de perfectionnement qui a pour objectifs de connaître l'étendue des pouvoirs actuels des municipalités et leur fonctionnement, de perfectionner les stratégies d'actions et de communication facilitant les interventions auprès des pouvoirs municipaux, vendredi le 13

6818-0315

mars 2015 qui aura lieu à Notre-Dame-du-Bon-Conseil et que les frais encourus soient défrayés sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

Note : Aux Affaires nouvelles ouvertes nous avons ajouté : Invitation à une rencontre informelle de Gesterra le 08 avril 2015 à Ste-Anne-du-Sault, les conseillers ne pouvant être présents, la directrice générale assistera à la rencontre afin de représenter la Municipalité de Saint-Rosaire, les frais encourus seront défrayés sur présentation de pièces justificatives.

Levée de l'assemblée par Marc Lavigne, appuyé par Frédéric Champagne à 21h52.

6819-0315

ADOPTÉE

Harold Poisson, Maire

Céline Raymond, D.G. Sec.-trésorière.